Stages et Ateliers de formation professionnelle II

UE 59

Enseignant(s) responsable de l'UE : Catherine COLLIN
Autres enseignant·e·s de l'UE : Isabelle BAUTHIER, Benoit CAUDRON, Aurélie GIOVINE, Chloé HAESBROECK, kevin IACOBELLIS, Eve JACOBS, Mélissa JANMART, Catherine MEYFROID, Elisa OBRADOVIC, Jonathan SMYERS, Kim VERHEGGEN

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPU33STA2
Nombre de crédits ECTS	14 (facteur de pondération)
Volume horaire	360 h (Q1 180 / Q2 180)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	UE26 - UE33
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP33SP3 Stage pédagogiques 3	300	12	OUI
NP33AFP3 Ateliers de formation professionnelle 3	60	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE01.2** ARES. 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **RE02.1** ARES. 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- **RE02.2** ARES. 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- **RE02.3** ARES. 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- **RE02.4** ARES. 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- **RE03** ARES. 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- **RE03.1** ARES. 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- **RE03.2** ARES. 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- **RE03.3** ARES. 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- **RE04** ARES. 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- **RE04.1** ARES. 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- **RE04.3** ARES. 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

- **RE04.4** ARES. 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- **RE04.5** ARES. 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- **RE05** ARES. 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- **RE05.1** ARES. 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- **RE05.2** ARES. 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- **RE05.3** ARES. 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- **RE05.4** ARES. 5.4 Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- **RE06** ARES. 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- **RE06.1** ARES. 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- **RE06.2** ARES. 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- **RE06.3** ARES. 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- **RE06.4** ARES. 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- **RE06.5** ARES. 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- **RE06.6** ARES. 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- **RE07** ARES. 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- **RE07.1** ARES. 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- **RE07.2** ARES. 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- **RE07.3** ARES. 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- **RE07.4** ARES. 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Stage pédagogiques 3

AFP et stage pédagogique II - UE 33

Ateliers de formation professionnelle 3

AFP et stage pédagogique II - UE 33

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Stage pédagogiques 3

Objectifs

- Observer, analyser des faits, synthétiser des observations.

- Concevoir des dispositifs d'enseignement fonctionnels, constructivistes et incitateurs dans le respect des intérêts, des besoins et du développement de tous les enfants, les tester, les évaluer, les réguler.

- Mettre en place de manière réfléchie et fonctionnelle des séquences d'apprentissage dans les classes dans l'enseignement ordinaire.

-Faire preuve d'une ouverture culturelle importante afin d'éveiller les enfants au monde culturel.

- Entretenir des relations de partenariat efficace avec l'institution, les collègues, les parents d'élèves.

- Mettre en œuvre les compétences transversales, les attitudes propres à un enseignant : sens des

responsabilités, rigueur et organisation du travail, autonomie, esprit d'initiative.

- Porter un regard analytique et réflexif sur sa pratique. .

- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation et adaptation aux situations vécues.

- Faire preuve de confiance en soi.

Contenu

Le stage est réalisé au 2ème cycle de l'école primaire (exclusivement en 1ère primaire) pour 5 semaines et au 4ème cycle pour les 5 semaines suivantes.

L'étudiant doit :

1. Assumer les tâches relatives au métier d'enseignant (surveillances, corrections,...), s'engager personnellement (implication dans la vie de l'école, déontologie), organiser son travail pour remettre à temps ses préparations de séquence et les corrections éventuelles ; 2. Proposer des séquences structurées, comportant des démarches actives, tenant compte des méthodologies appropriées, en référence à une matière complète et exacte ;

3. Se tenir à un horaire et à une gestion du temps qui se basent sur le cadre habituel de la classe et sur le rythme réel de travail des enfants ;

4. Montrer lors des activités, des qualités : - d'écoute des enfants, - d'adaptation à leurs réactions ; - d'organisation pratique (dans les consignes données, dans l'utilisation de l'espace et du matériel,...) ;

5. Établir des relations socioaffectives à caractère éducatif avec les élèves ;

6. Proposer spontanément : - des activités fonctionnelles relatives à un projet proposé ou non par le (la) maître de stage, - des activités de structuration qui en découlent, - des compétences à poursuivre dans ces activités.

7. Concevoir des séquences d'exercices permettant de consolider des acquis. Dans le but de sensibiliser l'étudiant à l'enseignement de l'éveil scientifique, historique, géographique et artistique le stagiaire organise, au minimum, une séquence d'éveil par semaine de stage.

Ateliers de formation professionnelle 3

Objectifs

- Porter un regard réflexif sur sa pratique.

- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.

- S'appuyer sur des contenus théoriques pour apprendre à concevoir et à gérer des pratiques en classe avec une perspective de transfert lors des stages.

- Profiter des expériences pratiques proposées pour donner du sens, tester et réorganiser des contenus théoriques.

- Développer individuellement et en groupe des capacités de réflexivité basées sur l'observation, l'analyse et la distanciation critique par rapport aux pratiques vécues.

Contenu

Construction d'activités et de situations d'enseignement.

Observation et analyse de pratiques afin d'acquérir les compétences nécessaires à la construction de séquences d'activités d'enseignement-apprentissage et de modes d'organisation et de conduite de la classe.

Mise en œuvre d'activités d'enseignement.

Mises en situation diverses dans le cadre des modules disciplinaires.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Stage pédagogiques 3

Stage pratique de 10 semaines, réparties comme suit :

- une semaine d'observation et quatre semaines pratiques en 1ère primaire et ;

- une semaine d'observation et quatre semaines pratiques au 4ème cycle de l'enseignement fondamental.

L’accès au stage est soumis à l’approbation du jury de stage, avant chaque période de stage.

Le jury refusera automatiquement l’accès au stage si les conditions suivantes n’ont pas été strictement respectées :

- participer à tous les AFP de l’année en cours, absences justifiées exceptées, prévues dans cette fiche UE ;

- présenter au(x) psychopédagogue(s), MFP et/ou didacticien(s) la farde de stage et le dossier de suivi en ordre, compte tenu des modalités prévues par celui-ci ;

- avoir réalisé toutes les séquence d'enseignement des 3 premières semaines de chaque stage (fiche méthodologique, feuilles destinées aux élèves & correctifs) ;

- fournir les horaires de stage au minimum une semaine avant le début du stage.

Ateliers de formation professionnelle 3

- Construction d'activités et de situations d'enseignement.

- Ecoute, observation et analyse de pratiques dans un but d'enrichissement, d'ouverture par rapport à l'élaboration de séquences d'activités ou de modes d'organisation en classe.

- Mise en œuvre d'activités d'enseignement (journées de stage dans classe primaire).

- Mises en situation diverses dans le cadre des modules disciplinaires.

- Exposés.

- Vidéo formation.

- Alternance de moments de construction individuelle, en petits groupes et de moments collectifs de structuration.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Stage pédagogiques 3

Voir grille d'évaluation de stage.

- Développer une éthique personnelle et professionnelle dans les activités d’enseignement.

- Communiquer clairement et correctement dans la langue de scolarisation, à l’oral et à l’écrit.

- Concevoir et planifier des situations d’enseignement-apprentissage

- Conduire des situations d’enseignement.

- Evaluer la progression des apprentissages.

- Conduire le groupe classe en vue de favoriser l’apprentissage et la socialisation des élèves .

Si l'étudiant n'a pas acquis la compétence 1 (éthique personnelle et professionnelle) ou la compétence 2 (communication orale et/ou écrite), le jury peut décider de l'échec de l'unité d'enseignement.

Ateliers de formation professionnelle 3

- Porter un regard réflexif sur sa pratique.

- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.

- S'appuyer sur des contenus théoriques pour apprendre à concevoir et à gérer des pratiques en classe avec une perspective de transfert lors des stages.

- Profiter des expériences pratiques proposées pour donner du sens, tester et réorganiser des contenus théoriques.

- Développer individuellement et en groupe des capacités de réflexivité basées sur l'observation, l'analyse et la distanciation critique par rapport aux pratiques vécues.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Ateliers de formation professionnelle 3 : Rey, B., (2016), Faire la classe à l'école élémentaire, ESF, Paris.	—	—
Stage pédagogiques 3 : Référentiels du Tronc commun	sur le campus numérique	—
Ateliers de formation professionnelle 3 : Socles de compétences	sur le campus numérique	—
Stage pédagogiques 3 : Socles de compétences	sur le campus numérique	—
Ateliers de formation professionnelle 3 : Rey,B. (2016). Faire la classe à l'école élémentaire. ESF: Paris.	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—
Stage pédagogiques 3 : Référentiels du tronc commun	sur le campus numérique	—
Stage pédagogiques 3 : Rey, B., (2016), Faire la classe à l'école élémentaire, ESF, Paris.	—	—
Ateliers de formation professionnelle 3 : Référentiels du tronc commun	sur le campus numérique	—
Stage pédagogiques 3 : Rey,B. (2016). Faire la classe à l'école élémentaire. ESF : Paris.	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	—
Ateliers de formation professionnelle 3 : Référentiels du Tronc commun	sur le campus numérique	—
Stage pédagogiques 3 : Conventions de stage	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —
Evaluation de l'étudiant organisée par un jury composé de formateurs de la Haute Ecole sous forme d'un bilan de stage. Les formateurs effectuent des visites de stage afin d'évaluer l'étudiant sur la pratique de stage et les supports pédagogiques utilisés. L'entièreté des semaines de stage doit être prestée par l'étudiant pour que l'unité d'enseignement soit évaluée. Cette activité est non remédiable car le stage pédagogique ne peut être organisé en seconde session.			